



Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'Association des biologistes du Québec s'inquiète des conclusions du sondage « *Coup de froid sur la science publique* » auprès d'employés fédéraux; La situation est-elle similaire au gouvernement du Québec ?

Montréal – le 22 octobre 2013. L'Association des biologistes du Québec (ABQ) réagit à cette nouvelle parue hier sur le site Internet de *l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada*, à l'effet que 90% des scientifiques employés au niveau fédéral (total de 4 069 répondants), dont des biologistes, ne se sentent pas libres de parler de leurs travaux de recherche.

24% des scientifiques disent devoir omettre de l'information ou encore modifier leur rapport...

Imaginons un biologiste travaillant pour une firme ou encore pour la fonction publique lors d'un projet de caractérisation ou d'évaluation environnementale. Actuellement au Québec, les biologistes ne signent pas systématiquement leurs rapports puisqu'ils ne font pas partie d'une corporation professionnelle. D'autres professionnels signent ces rapports à leur place; des ingénieurs, des géologues, des chimistes... L'expertise ne se transfère malheureusement pas d'une profession à l'autre... Dans ce sondage, on mentionne que la moitié des scientifiques (48%) sont conscients de situations où des données ont été retirées, pouvant entraîner un effet pervers sur l'opinion publique, de même que sur la santé et la sécurité de la population.

Ce printemps, l'ABQ, Québec Arbres et Nature Québec soulignaient que le seul moyen de protéger adéquatement l'intérêt public était la création d'un Ordre des biologistes du Québec afin d'encadrer légalement les évaluations environnementales, en particulier l'évaluation des milieux naturels et les évaluations (éco)toxicologiques. L'ABQ revendique un statut professionnel depuis sa création et a obtenu un avis favorable de l'Office des professions en 1990. Les biologistes attendent toujours que le gouvernement prenne la décision de créer cet Ordre professionnel. Avec le dépôt du projet de loi 49 (Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées), l'ABQ s'inquiète de certaines dispositions qui feraient en sorte que l'absence d'un Ordre des biologistes du Québec et d'activités réservées aux biologistes pourrait grandement

nuire à la protection du public par manque d'imputabilité légale des biologistes ou par incompétence de certains professionnels effectuant des activités de biologistes.

Les biologistes du Québec demandent au gouvernement du Québec de modifier le projet de loi 49 de façon à reconnaître les activités des biologistes professionnels dans chacune des lois des Ordres professionnels ayant des interfaces avec la biologie et de créer dans les plus brefs délais l'Ordre des biologistes du Québec. Le dernier sondage de *l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada* vient renforcer cette demande de l'ABQ au gouvernement du Québec et à l'Office des professions du Québec.

Présentation de l'ABQ

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) existe depuis 1973 et elle regroupe des professionnels qui œuvrent dans le domaine de la biologie. L'Association compte près de 650 membres provenant de toutes les régions du Québec et travaillant au sein de l'appareil gouvernemental, d'entreprises privées, de firmes de consultants, d'organismes sans but lucratif, de maisons d'enseignement ou à titre de travailleurs autonomes. Par leur implication dans leur milieu et par leur champ de pratique, les biologistes sont directement concernés par les décisions gouvernementales dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles. L'ABQ, par la volonté de ses membres ou de ses administrateurs et bureaux régionaux, transmet régulièrement des avis aux gouvernements quant à leurs modes de gestion et à leurs décisions en matière d'environnement. C'est dans ce contexte que l'ABQ réagit à l'actualité se rapportant à ses enjeux.

— 30 —

Informations :

Patrick Paré, Vice-président aux Communications, Association des biologistes du Québec, Tél. : 450-372-9113 #2174, abq@abq.gc.ca

Chantal D'Auteuil, Directrice générale, Association des biologistes du Québec, Tél. : 514-279-7115, c.dauteuil@abq.gc.ca